



Le 30 juillet 2026,

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le port de Cherbourg, lauréat de l'appel à projets national sur le développement de l'éolien flottant

Fin janvier 2025, Ports de Normandie a déposé un dossier dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'ADEME sur les « *infrastructures portuaires métropolitaines pour l'industrie de l'éolien flottant* ». Le dossier présenté par Ports de Normandie portait sur la création d'un quai lourd en extension du quai des Flamands, sur le port de Cherbourg, afin de continuer à développer les trafics commerciaux liés aux Energies Marines Renouvelables (EMR). La sélection du projet porté par Ports de Normandie annoncée ce jour par le gouvernement est une reconnaissance de la place centrale qu'occupe le Port de Cherbourg dans le développement de cette filière économique de pointe et vient récompenser les efforts d'investissement portés par les collectivités territoriales normandes, au premier rang desquelles la Région.

« C'est une avancée majeure pour Cherbourg et pour l'ensemble de la Normandie. En investissant dans le quai « Flamands O », nous faisons résolument le choix de l'avenir : celui d'une industrie portuaire moderne, compétitive et pleinement engagée dans la transition énergétique. Cet aménagement s'inscrit dans une dynamique d'investissements massifs et continus sur le port de Cherbourg, visant à renforcer ses infrastructures et à accompagner son développement stratégique. Cet investissement structurant traduit notre ambition de positionner durablement la Normandie comme un territoire de référence dans le développement de l'éolien en mer, tout en générant de l'activité économique et des emplois au bénéfice des Normands » déclare Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

En Normandie, les EMR sont une priorité stratégique, alliant nécessité climatique, opportunité économique et développement territorial depuis de nombreuses années. La Normandie représente 31% des emplois EMR en France, avec 2 302 emplois, 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires et 1,2 milliard d'euros d'investissements. Les 3 ports de Ports de Normandie sont impliqués dans le développement de cette filière et tout particulièrement le Port de Cherbourg.

Précurseur, Ports de Normandie a très tôt fait le choix d'investir pour répondre aux défis technologiques et logistiques de la filière EMR. Les facteurs gagnants ? Des infrastructures de très haut niveau et pour l'essentiel d'ores et déjà éprouvées. Un potentiel marché important : 5 champs éoliens en cours de réalisation ou à réaliser le long des côtes normandes, un site hydrolien (le raz Blanchard) de rang mondial et une proximité immédiate de l'Angleterre et de

l'Irlande. Le tout allié à des savoir-faire normands très spécifiques : logistique colis lourds, métallurgie, production de matériaux de carrière...

Ports de Normandie se positionne sur l'ensemble de la chaîne de valeur (production industrielle, hub d'assemblage, logistique et maintenance...) et sur les technologies marines majeures (éolien posé, éolien flottant et hydrolien).

Afin de poursuivre ce développement, Ports de Normandie souhaite réaliser un nouveau quai lourd (15 à 50 T/m²) de 140 à 160 m de long. Il permettrait :

- d'absorber sereinement l'augmentation du trafic portuaire et d'éliminer le goulet d'étranglement constitué par un seul quai lourd
- d'éliminer les conflits d'usage générés par l'utilisation d'un seul et même quai
- d'accueillir 2 projets concomitamment de type hub d'installation ou stockage de fondations
- de permettre aux industriels de réaliser des économies d'échelle en concentrant, grâce à la présence de 2 quais lourds, le nombre de fonctions pour un même projet sur un même port

A terme, cette infrastructure permettra à Port de Normandie de capter des marchés auxquels il ne pouvait accéder et contribuer ainsi à l'augmentation du taux d'occupation des terres-pleins.

Ce projet représente un investissement de 30 millions d'euros qui serviront à :

- déplacer la digue de la petite rade
- allonger le quai Nord et rempiéter le quai existant
- draguer la zone

Le Comité syndical de Ports de Normandie, réuni le 19 mai 2026, a validé sa réalisation future selon la clef de financement suivante :

- 18,1 M€ : Recettes générées par l'activité EMR sur le Port de Cherbourg
- 10,5 M€ : ADEME
- 1,4 M€ : Agglomération du Cotentin

Ce projet a été financé par le Gouvernement dans le cadre du plan France 2030 opéré par l'ADEME.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 493 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre en construction sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Plus de 60 escales croisières par an et plus de 300 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 25 000 nuitées - 7000 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse :

Marie-Agnès Gerin - 06.71.90.70.87 marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr

Anne Pétri-Maillard - 06 23 50 48 99 - anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr